

ÉCOLE DE VOILE DU CLUB DE VOILE DES LAURENTIDES

2 rue Guy Racicot, Pointe-aux-Anglais, Oka, J0N 1E0, téléphone : 450-479-6127



INFORMATIONS GÉNÉRALES (adultes) :

- 1) **Horaires des cours :** cours adultes, samedi/dimanche : 9 :00H à 17 :00H (pause de dîner de 12 :00H à 13 :00H).
- 2) **Équipement personnel pour le cours de voile:** apporter son repas du midi, lotion écran solaire. Veste VFI, chaussures de plage, veste ou coupe-vent ou wetsuit, vêtements de rechange secs. (l'école peut prêter au besoin une veste VFI mais il est préférable d'en avoir une à votre taille),
- 3) **Sécurité nautique :** l'instructeur a la responsabilité d'interrompre ou de limiter toute sortie sur l'eau si les conditions de vent ne correspondent pas aux normes de sécurité déterminées par la direction de l'école de voile.
- 4) **Conditions météo :** dans le cas de météo défavorable affectant une partie importante de la durée d'un stage de fin de semaine, l'école, sans obligation de sa part, proposera au stagiaire des dates pour une journée ou demi-journée de remplacement.
- 5) **Certificat de compétences :** à la fin de chaque stage, le participant a droit à une évaluation de ses compétences acquises. Il recevra un rapport de progression de ses habiletés selon les nouvelles normes de Voile Canada. Ses résultats seront enregistrés dans la base de données de l'école du C.V.L

ÉCOLE DE VOILE DU CLUB DE VOILE DES LAURENTIDES

2 rue Guy Racicot, Pointe-aux-Anglais, Oka, J0N 1E0, téléphone : 450-479-6127



Paielements et réservations :

1. Une fois le formulaire d'inscription complété, les réservations sont conditionnelles à la réception d'un paiement de 50% ou plus du montant total facturé. Libeller le chèque au nom du Club de Voile des Laurentides.

Politique de remboursement :

Le coût de l'inscription est remboursé à 100% dans les cas suivants :

1. Annulation du stage par le Club de Voile des Laurentides.
2. Abandon justifié (billet médical ou autre pièce justificative) du stagiaire avant le début du stage.

Le coût de l'inscription est remboursé à 50% ou au prorata dans le cas suivant :

1. Abandon justifié (billet médical ou autre pièce justificative) du stagiaire après le premier jour de stage.

Aucun remboursement dans tous les cas d'abandon par le stagiaire sans justification (billet médical ou autre pièce justificative).

Les demandes d'annulation doivent nous parvenir par écrit :
par la poste au : Club de Voile des Laurentides 2 rue Guy Racicot, Oka, Qc. J0N 1E0
ou par courriel à : ecole@cvl.qc.ca
Prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour le remboursement.